

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TROYES - 1001 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 06/11/2024 - 6461 - 2018 B 00395 - 840 934 525 - 3B RHONE ALPES

6461

Désignation de l'entreprise		SARL 3B RHONE ALPES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois		12	
Adresse de l'entreprise		22 avenue Urbain Le Verrier 69800 SAINT PRIEST		Durée de l'exercice précédent		12	
Numéro SIRET		84093452500030		Néant		*	
				Exercice N clos le		31/12/2023	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	12 166	43 884	
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	17 515	4 493	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 526	33 953	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	3 660	3 660	
TOTAL (II)		BJ	BK	64 208	85 991		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	15 732	15 732	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	609 355	609 355	
		Autres créances (3)	BZ	CA	75 801	75 801	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	471 357	471 357	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
TOTAL (III)		CJ	CK	1 172 246	1 172 246		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	64 208	1 258 237		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

"COPIE CERTIFIÉE"
COMMUNICABLE
A. S. P. J. E. T. Le 28/06/2024

2050 - Bilan Actif

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 3B RHONE ALPES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500)			DA	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	404 755
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	406 405
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	102 011
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	309 995
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	353 272
	Dettes fiscales et sociales			DY	70 367
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	16 185
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	851 831	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 258 237	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	1 214

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 3B RHONE ALPES		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 748 472	FB		FC 3 748 472	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	27 246	FH	6 623	FI 33 869	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 775 719	FK	6 623	FL 3 782 342	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 6 280	
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR 3 788 623
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 1 465 328	
	Variation de stock (marchandises)*					FT 15 187	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU 364 290	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 1 070 883	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 9 813	
	Salaires et traitements*					FY 264 159	
	Charges sociales (10)					FZ 39 407	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al. 3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*					GA 21 641
							GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE 10	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF 3 250 721
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG 537 901	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 4 554	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 4 554	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV (4 554)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 533 346	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

2052 - Compte de résultat

Désignation de l'entreprise		SARL 3B RHONE ALPES		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	916		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	916		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	916		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	129 508		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 789 539		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 384 784		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	404 755		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI	6 280	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
	Produits des cessions d'éléments d'actif				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
					916		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat (suite)

SARL 3B RHONE ALPES

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe des comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 3B RHONE ALPES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 258 237 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 404 755 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/04/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
- Terrains	56 051			56 051
- Constructions sur sol propre - Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements et aménagements des constructions - Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 700	1 310		22 010
- Installations générales, agencements aménagements divers	8 115			8 115
- Matériel de transport	37 430	26 028	5 250	58 208
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 156			2 156
- Emballages récupérables et divers - Immobilisations corporelles en cours - Avances et acomptes	1 310		1 310	
Immobilisations corporelles	125 762	27 338	6 560	146 540
- Participations évaluées par mise en équivalence - Autres participations - Autres titres immobilisés - Prêts et autres immobilisations financières	3 660			3 660
Immobilisations financières	3 660			3 660
ACTIF IMMOBILISE	129 422	27 338	6 560	150 200

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		27 338		27 338
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		27 338		27 338
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		1 310		1 310
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		5 250		5 250
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		6 560		6 560

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	4 159	8 007		12 167
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 115	4 401		17 516
- Installations générales, agencements aménagements divers	919	1 159		2 078
- Matériel de transport	28 542	7 710	5 250	31 002
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 082	364		1 446
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	47 817	21 642	5 250	64 209
ACTIF IMMOBILISE	47 817	21 642	5 250	64 209

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 688 817 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 660		3 660
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	609 355	609 355	
Autres	75 802	75 802	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	688 817	685 157	3 660
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	138 534
Etat produits à recevoir	504
Total	139 038

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 851 831 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 214	1 214		
- à plus de 1 an à l'origine	100 797	37 422	63 376	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 272	353 272		
Dettes fiscales et sociales	70 367	70 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	326 180	326 180		
Produits constatés d'avance				
Total	851 831	788 456	63 376	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 931			
(**) Dont envers les associés	309 995			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 169 171 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	45 476
Banques intérêts courus	1 214
Associés - intérêts courus	2 627
Conges à payer	2 222
Org.soc. ch./conges payés	952
Etat autres charges à payer	309
Clients rrr&av.a accord.	16 185
Total	68 985

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	27 247	6 623	33 870
Ventes de marchandises	3 748 473		3 748 473
Produits des activités annexes			
TOTAL	3 775 719	6 623	3 782 343

Notes sur le compte de résultat

3B RHONE-ALPES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 19 bis rue de la Douane
10600 LA CHAPELLE ST LUC
840 934 525 RCS TROYES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 404 755,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	404 755,43 euros
A titre de dividendes aux associés	202 350,00 euros
Soit 1 349,00 euros par part	
Le solde	202 405,43 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 202 405,81 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 202 350,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 02 septembre 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,



- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

55 057,00 euros, soit 367,05 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 55 057,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

119 788,95 euros, soit 798,59 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 119 788,95 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

518 242,62 euros, soit 3 454,95 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 518 242,62 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

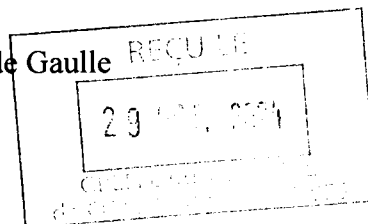
Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the manager, is written over the 'Certifié conforme' text.

Virginie VELLUT
Thierry MIGNON
Angélique LUGNIER
Damien GRIZOT
Gaëlle FOURNET
Francis COLLINET
Agnès HOOGHE
Joffrey CHERRONNET
Julie BARBAROT

**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE**

134 Rue du Général de Gaulle
10000 TROYES



Saint Julien Les Villas, le 29 octobre 2024

Réf. Dossier : 3B RHONE-ALPES - Dépôt des comptes

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

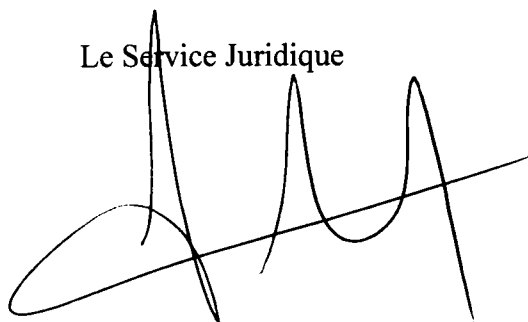
- les comptes annuels certifiés conformes de la société citée en référence du présent courrier, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,

- la proposition certifiée conforme d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée,

**Les frais de dépôt sont à prélever sur notre compte SARL BDS ASSOCIES
n° 41 000 19.**

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Service Juridique



www.bdsassocies.fr

SC BDS Associés - Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de l'Ordre du Grand Est - Société Civile au capital de 1 000 000 € - RCS TROYES B 322 902 396 - N° intracommunautaire : FR16322902396

Siège social

34 rue de la Coopérative
10800 Saint-Julien-les-Villas

03 25 43 66 66

secretariat@bdsassocies.fr

17 avenue Bernard Pies
10110 Bar-sur-Seine

03 25 29 95 44

secretariat.bs@bdsassocies.fr